

La Cuma

La Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

En 1927, les entreprises de battage ne pouvaient plus faire face aux besoins requis par l'évolution de l'agriculture et les agriculteurs n'avaient pas les moyens de s'acheter du matériel. C'est alors que 56 agriculteurs se sont groupés et ont décidé d'acheter du matériel en commun notamment des batteuses. Ainsi naquit " l'Association de battage de Martizay" le 12 septembre 1927, avec 130 000 F (80 000 F des adhérents et 60 000 F empruntés au Crédit Agricole sur 15 ans), la société acheta 2 batteuses, 2 tracteurs et 2 lieuses de paille. La journée de battage était facturée 420 F environ 201€.

Le 8 mai 1928, cette société prit le nom de "Société Agricole de Martizay". D'abord orientée vers le matériel de battage à céréales et à graines, la société s'étendit avec du matériel autre que les batteuses. Au fil du temps, la coopérative a traversé les années en gérant des périodes difficiles comme les années quarante où les agriculteurs ont dû improviser pour transformer leurs moteurs à pétrole en gazogène. Elle a compté de 100 à 120 adhérents avant et après la guerre.

En 1930, le président est Joseph Ligault et les vice-présidents Denis Piget et Léon Véron.

Le matériel de battage a été renouvelé en 1949 (batteuses) et en 1955 (tracteurs), les batteuses ayant cessé de tourner en 1970. A l'arrivée des moissonneuses- batteuses, la société s'est orientée vers le

matériel d'élevage et c'est en 1973 qu'apparaît le nom de " CUMA" : "Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole".

Par la suite, la CUMA acquiert une trieuse à grains, un épandeur à fumier, un broyeur à paille, une lame niveleuse et deux arracheurs de topinambours et pommes de terre avec une location à la journée ou à l'heure par les adhérents. Elle est supervisée par la Fédération départementale des CUMA qui la conseille et lui assure sa comptabilité générale.

Dans les années quatre-vingt dix, la CUMA a connu un nouveau développement en raison de la nouvelle PAC qui a obligé les exploitations à réduire leurs charges de mécanisation. En 2008, elle disposait de 17 matériels utilisés par une cinquantaine d'adhérents et elle gérait un chiffre d'affaires de 30 000 € par an.

Actuellement, une cinquantaine d'agriculteurs de Martizay mais aussi de d'Azay, de Lingé, de Lureuil et de Bossay adhèrent à la CUMA. Elle dispose aujourd'hui de 23 matériels mais ne possède pas de moissonneuses batteuses.

Cinq agriculteurs sont responsables du matériel ; ils l'hébergent et gèrent son utilisation :

**Jean-Marc Capron
Sébastien Guilloteau
Claude Maubois
Gwen Parry
Anthyme Sauvestre**

En 2017, son chiffre d'affaires s'élevait à 66000€.

Bureau 2017 de la CUMA :

Président : Claude Maubois

Vice-président : Jean-Marc Capron

Secrétaire : Sébastien Guilloteau

Secrétaire-adjoint : Daniel Giraudon

Trésorier : Gwen Parry

**Membres : Lionel Beauché, Etienne Tremblin,
Michel Sauvestre, Sébastien Blondeau**

Bonsoir à toutes et à tous,

Nous sommes réunis ce soir pour fêter les 80 ans de notre association la «Cuma de Martizay ».

Je remercie les personnalités présentes d'être venues partager avec nous ce sympathique moment :

- ° M. Jean-Michel Loupias, représentant M. le Maire de Martizay
- ° M. Marc Guillouard, Conseiller machinisme à la F.D. Cuma
- ° Nos anciens Présidents : M. Claude Piget et André Sauvestre

Je vous présente les excuses de M. Bernard Perez, Président de la FD Cuma et de M. André Sauvestre (père), ancien Président.

Notre Cuma a vu le jour en 1927, sous le nom de « Société copérative de battage de Martizay ».

A cette époque, 56 agriculteurs de Martizay s'étaient rassemblés autour d'un projet d'achat de matériel de battage.

Ce projet s'est réalisé avec l'achat de :

- ° 2 tracteurs
- ° 2 batteuses
- ° et 2 lieurs

Un investissement de 130 000 F (62 500 €)

La journée de Battage était facturée 420 F (environ 210 €)

Au fil du temps, la coopérative a traversé les années en gérant des années difficiles comme les années quarante où les agriculteurs de l'époque ont dû improviser pour transformer leurs moteurs à pétrole en gazogène ! On était bien loin du diester et de l'éthanol !

A l'arrivée des moissonneuses batteuses, dans les années soixante, la société s'est orientée vers le matériel d'élevage et c'est en 1973 qu'apparaît le nom de Cuma.

Dans les années quatre-vingt dix, la Cuma a connu un nouveau développement en raison de la nouvelle PAC qui a obligé les exploitations à réduire leurs charges de mécanisation.

Aujourd'hui, la Cuma dispose de 17 matériels qu'elle met au service d'une cinquantaine d'adhérents. Elle gère un chiffre d'affaires de 30 000 € par an.

Si les raisons principales d'investir en Cuma sont la réduction des frais de production et la possibilité d'utiliser des machines récentes et performantes, la structure Cuma est un formidable outil de contact humain. Cette organisation maintient des liens entre les exploitants, favorise l'entraide et procure des vrais et bons moments de convivialité comme en témoigne cette soirée.

Je terminerai en adressant tous nos compliments à notre traiteur et à son personnel pour cet excellent repas. (Applaudissements)

Je souhaite une longue vie à notre Cuma et je vous donne rendez-vous dans 20 ans pour son centenaire.

Discours prononcé lors des 80 ans de la CUMA



Département: Indre
CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL de
l'Indre
Société: coopérative agricole de Martizay
Date de la convention: dix sept janvier mil neuf
cent vingt neuf.
Montant de l'avance: soixante mille francs.

CONTRAT DE PRÊT

PASSÉ EN EXÉCUTION D'UNE DÉCISION DE L'OFFICE NATIONAL
DU CRÉDIT AGRICOLE ET RELATIF A UNE AVANCE A LONG
TERME CONSENTIE SANS GARANTIE HYPOTHÉCAIRE IMMÉDIATE.

Entre: 1° La Caisse régionale de crédit
agricole mutuel de l'Indre
dont le siège est à Châteauroux, rue
de la porte, n° 1, chargée, par applica-
tion de la loi du 5 août mil neuf cent vingt et du
décret portant règlement d'administration publique
du neuf février mil neuf cent vingt et un, de trans-
mettre à la société dénommée ci-dessous une avan-
ce à long terme consentie à cette société par déci-
sion du Conseil d'administration de l'Office na-
tional du crédit agricole en date du quinze novembre
mil neuf cent vingt huit, ladite Caisse représentée par

+ cent vingt neuf
Joseph: J. J.
H. G.

Il est expliqué que la
copie certifiée de la
délibération susmentionnée
a été et demeure annexée à
la minute de la convention
passée entre la Caisse régionale
de crédit agricole et la
société dénommée ci-dessus
dont le siège est à Martizay
et dont les statuts ont
été établis par acte authentique
notaire, à Martizay, le
vingt neuf mai mil neuf cent vingt huit
en cinq exemplaires de crédit
à long terme, lesquels
ont été déposés à la
mairie de Martizay.

en dix
de dix francs - Dito
Joseph: J. J.
H. G.

Monsieur Joseph Louis Hippolyte Lige, l'ancien
notaire, Commune de Châteauroux,
spécialement autorisé à l'effet des présentes par
délibération du Conseil d'administration en date
du dix juillet mil neuf cent vingt huit dont un extrait certifié sincère
et véritable, enregistré, est et demeurera annexé,
d'une part;

Et 2° La Société dénommée Coopérative agri-
cole de Martizay Société civile
dont le siège est à
Martizay et dont les statuts ont
été établis par acte authentique notaire par
M. Piprand, notaire, à Martizay, le
vingt neuf mai mil neuf cent vingt huit
ladite société représentée par M. Joseph Higault
ancien notaire aux Joublières avec commune
de Martizay
spécialement autorisé à l'effet des présentes par
délibération du Conseil d'administration en date
du huit mai mil neuf cent vingt huit dont un extrait certifié sincère
et véritable, enregistré, est et demeurera ci-annexé,
d'autre part;
Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

CUMA de MARTIZAY : ANNEE 2017

MATERIELS	UNITES Jours , HA ou Unité	CHIFFRE D'AFFAIRE N-1	H.T.	T.V.A. 20.00%	TOTAL T.T.C.
FAUCHEUSE à 9,00 € / HA	159.5	1,179.20 €	1,435.50 €	287.10 €	1,722.60 €
BALAYEUSE à 10,00 € / J	1	5.00 €	10.00 €	2.00 €	12.00 €
DECOMPACTEUR à 20,00 € / HA	2	1,264.00 €	40.00 €	8.00 €	48.00 €
SEMOIR à MAÏS à 13 € / HA	272.5	2,688.30 €	3,542.50 €	708.50 €	4,251.00 €
EPANDEUR à FUMIER à 0,70 € / U	8813.39	5,136.34 €	6,169.37 €	1,233.87 €	7,403.25 €
BETAILLERE à 16 € / J	20.5	264.00 €	328.00 €	65.60 €	393.60 €
LAME NIVELEUSE à 15.00 € / J	10	0.00 €	150.00 €	30.00 €	180.00 €
FENDEUSE de BUCHES à 50 € / J	10	540.00 €	500.00 €	100.00 €	600.00 €
HERSE de PRAIRIE à 4 € / HA	242.5	1,012.00 €	970.00 €	194.00 €	1,164.00 €
BROYEUR de PAILLE à 14 € / U	199.3	2,238.90 €	2,790.20 €	558.04 €	3,348.24 €
REMORQUE à BOTTES RONDES à 45 €/j	30	1,260.00 €	1,350.00 €	270.00 €	1,620.00 €
REMORQUE à BOTTES RONDES à 24 € / J	24	684.00 €	576.00 €	0.00 €	576.00 €
BROYEUR D ACCOTEMENTS à 70 € / J	31.5	420.00 €	2,205.00 €	441.00 €	2,646.00 €
COVER CROP à 12 € / HA	457	4,366.80 €	5,484.00 €	1,096.80 €	6,580.80 €
ROULEAUX AUTOPORTEUR à 3.2 € / HA	867.4	2,041.60 €	2,775.68 €	555.14 €	3,330.82 €
CHARGEUR TELESCOPIQUE à 18 € / H	791.3	12,741.12 €	14,243.40 €	2,848.68 €	17,092.08 €
REMORQUE MONO. GRAIN à 8 € / REM.	59	184.80 €	472.00 €	94.40 €	566.40 €
REMORQUE ENSILAGE à 42 € / J	26	1,187.20 €	1,092.00 €	218.40 €	1,310.40 €
DECHAUMEUR à DENTS à 12 € / HA	342.9	3,697.44 €	4,114.80 €	822.96 €	4,937.76 €
MALAXEUR à 0,5 € / Sac ou le ql	94	0.00 €	47.00 €	9.40 €	56.40 €
SEMOIR à TOURNESOL à 13 € / HA	114.7	775.84 €	1,491.10 €	298.22 €	1,789.32 €
KONGSKILDE Vibro-Seeder à 18 € / HA	319.5	2,948.40 €	5,751.00 €	1,150.20 €	6,901.20 €
FAGOTTEUSE à 1.5 € / ST	61	126.00 €	91.50 €	18.30 €	109.80 €
<u>TOTAUX</u>		44,760.94 €	55,629.05 €	11,010.61 €	66,639.66 €

- Cover Crop → déchaumeur à disques
- Rouleau auto-porteur → rouler derrière les semis
- Fendeuse à bois → sert aussi aux particuliers
- Chargeur télescopique → sert à charger du fumier, de la paille
- Broyeur d'accotement → loué souvent à la commune sous convention
- Semoir semi-direct "Vibro-seeder" pour semer les céréales, le colza..... sans labourer ni travailler la terre
- Décompacteur → pour travailler la terre en profondeur : 50 cm
- Herse de prairie → niveler le sol des prairies au printemps pour favoriser la pousse de l'herbe
- Broyeur de paille → pour nettoyer les champs
- Remorqueur à bottes rondes de grandes dimensions
- Fagotteuses → pour faire des fagots de bois (un stère)



Benne 11 tonnes



Benne 18 tonnes



Chargeur télescopique





Déchaumeur à dents



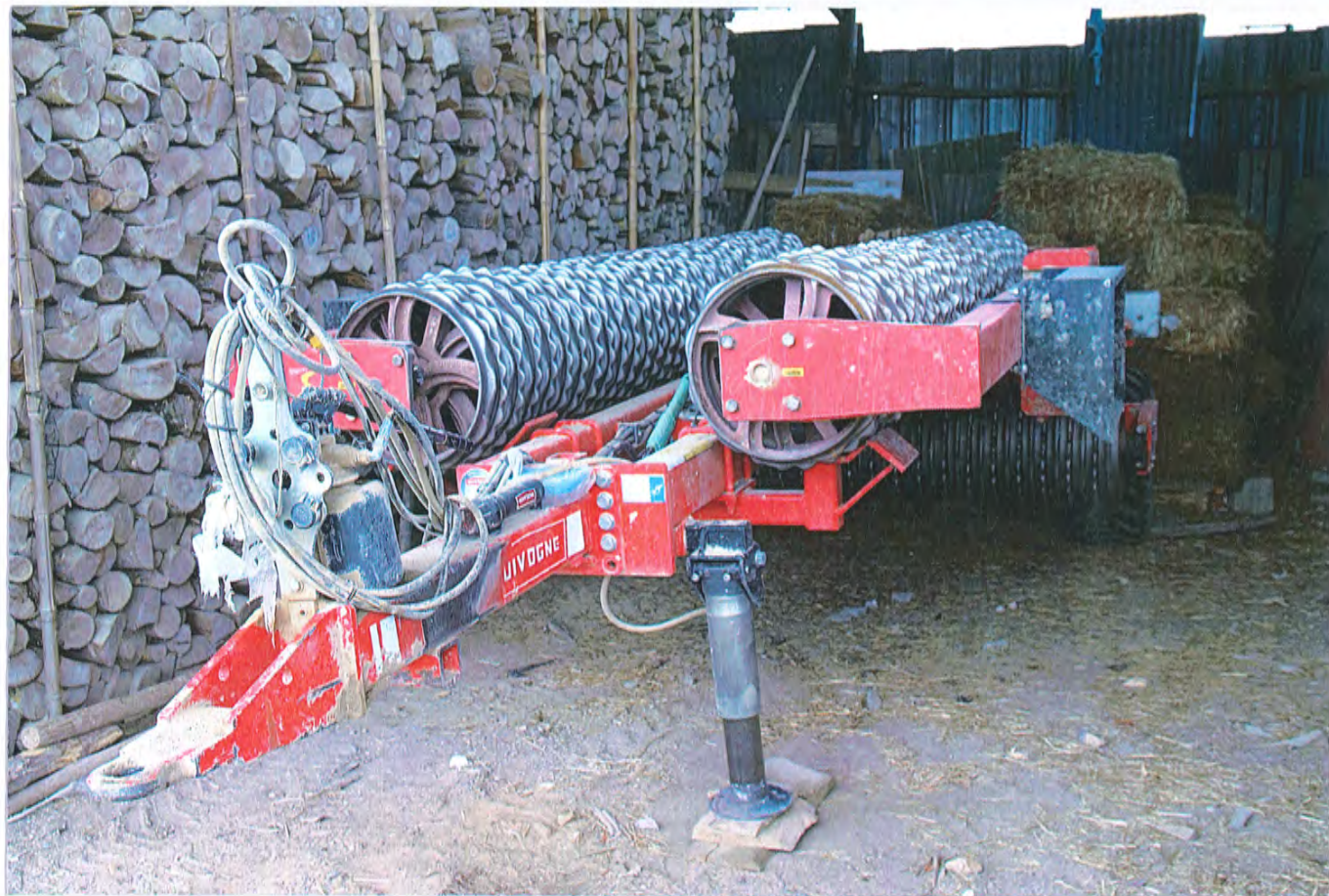
Cover Crop : déchaumeur à disques



Semoir semi-direct Vibro-seeder



Semoir à maïs



Rouleau autoporteur



Broyeur d'accotement



Epandeur à fumier



Fendeuse de bois